



Manille, Philippines, 27-30 octobre 2008

TABLE RONDE 1: MIGRATIONS, DEVELOPPEMENT ET DROITS DE L'HOMME
(Coordinatrice - Mme Estrella Lajom Roman)

Session de table ronde 1.2
Encourager les migrants et les diasporas à contribuer au développementⁱ

Co-présidents:
Gouvernement de la Belgique
Gouvernement du Salvador

Judi 30 octobre 2008
9h00 – 12h00

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le présent document de travail examine le rôle que les migrants et les diasporas peuvent jouer pour soutenir les efforts de développement de leurs pays ou régions d'origine, notamment par le biais de transferts de connaissances, d'investissements ou de transferts de fonds, ainsi que les contextes politiques permettant de les appuyer.

La première réunion du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) a essentiellement examiné les "transferts de fonds et autres ressources des diasporas" en tant qu'initiatives privées, dont les gouvernements peuvent profiter de l'impact sur le développement par le biais de partenariats, de mesures d'incitation et d'outilsⁱⁱ. Le présent document de travail adopte une approche plus large et examine le **contexte politique propice** dans les pays d'origine et les pays d'accueil (et entre eux) susceptible d'encourager les migrants et les diasporas à contribuer au développement. Il s'acquitte de cette tâche en poursuivant trois pistes qui abordent des idées et des exemples de politiques propices visant:

- à faciliter l'engagement des diasporas dans les activités de développement;
- à tirer profit de la contribution volontaire que les transferts de fonds peuvent apporter au développement;
- à fournir aux diasporas des opportunités d'investissement pour le développement.

En s'appuyant sur les discussions de la réunion du FMMD de Bruxelles en 2007 et sur les bonnes pratiques des participants au FMMD, le présent document de travail expose certaines options politiques en vue d'actions susceptibles de renforcer l'impact positif de la contribution des migrants et des diasporas au développement de leur pays d'origine. Ces suggestions se concentrent principalement sur les efforts coordonnés de la part de différents acteurs au niveau national (gouvernements, organisations de la société civile et de la diaspora, secteur privé, recherche, etc.) et de la coopération internationale.

1. CADRE CONCEPTUEL

1.1 Définition

Aux fins de la session de table ronde 1.2, la définition de travail du terme “diaspora” adoptée à la première réunion du FMMD sera utilisée: *«les individus originaires d’un pays, vivant en dehors de ce pays, indépendamment de leur citoyenneté ou de leur nationalité, qui, de manière individuelle ou collective, contribuent ou souhaitent contribuer au développement de ce pays. Cette définition inclut également les descendants de ces individus»*.ⁱⁱⁱ

Cette définition couvre un groupe plus large que les “migrants internationaux”- généralement définis comme les personnes vivant dans un autre pays que celui où ils sont nés. Ainsi, le terme “diaspora” peut couvrir les descendants de migrants, alors que “migrants internationaux” pourrait également faire référence aux ressortissants nés à l’étranger mais de retour dans leur pays d’origine. Il est important de comprendre ce genre de distinctions, afin de veiller à ce que les politiques et les programmes soient adaptés en conséquence, ce qui garantit leur mise en œuvre et leur durabilité.

S’il est vrai que la migration peut avoir des incidences économiques majeures sur les pays d’origine comme sur les pays d’accueil, comme le montre par exemple le “Rapport sur la migration internationale et le développement” présenté par le Secrétaire général des Nations Unies en 2006,^{iv} le présent document de travail se concentre sur la manière d’obtenir et de renforcer l’impact que les migrants et les diasporas peuvent avoir sur le développement dans leurs *pays d’origine*, tant par le biais du transfert de connaissances que des investissements et des transferts de fonds.

1.2 Diaspora et développement

Le potentiel de développement des diasporas est étroitement lié à l’évolution de la mondialisation. Les récentes évolutions des transports et des communications, par exemple, ont rapproché les sociétés et les économies. En conséquence, la communauté internationale a pris de plus en plus conscience, ces 10 dernières années, du rôle complémentaire potentiel que les diasporas peuvent jouer dans les efforts de développement.

L’impact des diasporas sur le développement des pays d’origine peut prendre des formes différentes: volontaire ou involontaire; intellectuel, économique, social ou culturel. Manuel Orozco, par exemple, caractérise ces impacts comme les “cinq T”: transferts de fonds, tourisme, transports, télécommunications et “commerce nostalgique (nostalgic trade en anglais)”^v. Une autre catégorisation a été donnée dans un rapport du Centre Nord-Sud du Conseil de l’Europe à la rubrique des “transferts sociaux” (par opposition aux transferts de fonds) qui sont définis comme *“idées, pratiques, états d’esprit, visions du monde, valeurs, attitudes, normes de comportement et capital social (connaissances, expérience, expertise) que les diasporas véhiculent et transfèrent consciemment ou inconsciemment des pays d’accueil aux pays d’origine.”*^{vi} Aux Philippines, l’intérêt va croissant pour la “philanthropie stratégique” des diasporas, qui est décrite comme *“les investissements qui financent des solutions et des changements sociaux à long terme et durables dans les pays d’origine, par opposition aux dons charitables qui répondent à des besoins immédiats, et au-delà des transferts de fonds qui remplissent des obligations familiales”*.^{vii}

Les discussions relatives à la contribution financière des migrants et des diasporas au développement dans le pays d’origine se sont traditionnellement limitées aux “transferts de fonds”, même si la définition technique de cette notion est légèrement différente. En fait, dans le débat sur le développement, les “transferts de fonds” se rapportent à trois types de transactions: transferts financiers individuels (le plus souvent réguliers et d’un montant modeste) envoyés par les diasporas pour soutenir les familles restées au pays; sommes d’argent envoyées pour financer des investissements à petite échelle dans des entreprises; et soutien philanthropique individuel ou collectif

à des projets de développement. Mais, dans la pratique, ces flux peuvent s'avérer difficiles à dissocier les uns des autres, et ne pas couvrir certains aspects, tels que les sommes transférées pour rembourser des prêts contractés en vue de faciliter la migration. De même, les migrants et les diasporas effectuent souvent des "transferts" prenant la forme de cadeaux en nature ou de marchandises destinées à être revendues dans le pays destinataire. Même si le présent document de travail ne les aborde pas, les transferts financiers internes, notamment dans le cas de la migration interne, ainsi que les flux financiers des pays en développement vers les économies développées sont également des caractéristiques importantes de la dynamique des transferts de fonds.^{viii}

Les fonds transférés sont la deuxième plus grande source de financement externe pour les pays en développement – la Banque mondiale estime qu'ils ont atteint \$240 milliards en 2007, juste derrière les investissements étrangers directs (\$460 milliards), et deux fois plus que l'aide officielle (\$104 milliards). On estime que les flux de fonds non enregistrés ajoutent encore 50% à ce chiffre^{ix}. Les impacts peuvent varier d'un pays à l'autre en fonction d'un certain nombre de facteurs^x.

1.3 Environnements propices

La première réunion du FMMD se penchait principalement sur les "transferts de fonds et autres ressources des diasporas" à travers le prisme des partenariats, projets et outils à mettre en œuvre par les différentes parties prenantes. Le présent document de travail va au-delà de cette approche pour étudier l'**environnement général propice** dans les pays d'origine et d'accueil, où ces partenariats pourraient être mis en place pour encourager les migrants et les diasporas à devenir des acteurs du développement. Le document de travail présente sa discussion autour de trois pistes:

- L'environnement propice pour **faciliter l'implication des diasporas dans les activités de développement** par le biais de la cohérence politique tant dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil, et de partenariats efficaces entre eux. Il examine des questions telles que la reconnaissance officielle du rôle des diasporas pour le développement, la portabilité des droits sociaux (temporaire ou permanents), etc., et étudie les projets qui encouragent réellement les diasporas à devenir des acteurs du développement.
- L'environnement propice pour **tirer profit des transferts de fonds en tant que contribution volontaire au développement**. En se fondant sur les discussions du FMMD de 2007, cette section étudie plus particulièrement les stratégies visant à créer des 'couloirs' de transferts de fonds pour le développement.
- L'environnement propice pour **fournir aux diasporas des opportunités d'investissement pour le développement**. Cette section étudie la manière dont les pays d'origine et d'accueil peuvent créer des opportunités d'investissements novatrices et attrayantes pour leurs diasporas, ainsi que les avantages et mécanismes financiers permettant de les soutenir.

2. PRATIQUES EFFICACES

2.1 Un environnement propice pour faciliter l'implication des diasporas dans les activités de développement

Le travail avec les diasporas exige tout d'abord une certaine reconnaissance officielle de leur rôle potentiel d'acteurs reliant les pays entre eux à divers niveaux, et le réseautage, les compétences et actifs familiaux, culturels et commerciaux qu'elles y apportent. Au-delà des stratégies pour identifier les partenaires possibles des diasporas^{xi} et leur fournir une plate-forme de dialogue pour le développement (discutée au cours de la première réunion du FMMD), les pays d'origine et d'accueil auraient besoin de politiques spécifiques liées au statut des membres des diasporas, telles que faciliter la double nationalité^{xii} et la mobilité transfrontalière (tant physique que celle liée aux compétences et aux actifs).

2.1.1. Garantir la mobilité internationale des diasporas pour le développement

Dans les pays d'accueil, les stratégies de partenariat avec les organisations de la diaspora seraient bien avisées d'abandonner la conditionnalité traditionnelle du retour (pour éviter de dissuader les candidats potentiels) et de mettre plutôt l'accent sur les moyens de permettre la re-migration vers l'ancien pays de résidence, par ex. par le biais de permis de résidence valables, ou de prestations pour congés sabbatiques et de portabilité des droits sociaux (temporaires ou permanents).

Outre ces stratégies, des efforts pour lutter contre l'exode des cerveaux éprouvé par les pays émetteurs sont également en cours d'examen par le biais de nouvelles formes de migration circulaire visant à distribuer les compétences, les talents et les revenus des migrants dans les divers pays. Telle est par exemple l'approche de l'Union européenne, discutée entre (ou avec) les pays d'origine en développement, pour offrir des alternatives plus flexibles et basées sur le partenariat aux programmes de travail unilatéraux d'autrefois.^{xiii} Parmi les principales stratégies politiques capables de faire aboutir ces efforts figurent les contrats plus longs et plus flexibles, les possibilités de revenir, la portabilité des visas et des prestations sociales du côté du pays d'accueil. Les pays d'origine les complèteraient par des politiques encourageant les migrants à conserver des liens avec leur pays d'origine et à y revenir soit en personne, soit par le biais d'investissements, de circulation des compétences, de transferts d'actifs, etc. profitables aux efforts de développement sur place.^{xiv} Il existe déjà des variations de la migration "circulaire", par exemple dans certains arrangements bilatéraux de main d'œuvre saisonnière, qui visent à promouvoir le développement mutuel des pays d'origine et d'accueil, comme entre l'Espagne et le Maroc ou entre le Mexique et le Canada.

Garantir la mobilité internationale des diasporas pour le développement exige toute une série de réglementations, depuis la portabilité des droits sociaux jusqu'à la possibilité de quitter temporairement son emploi, sans parler de la condition préalable de base consistant à pouvoir revenir dans le pays d'accueil. Il est également nécessaire d'assurer la cohérence des politiques afin d'éviter les "pièges" sociaux ou fiscaux dans lesquels les membres de la diaspora peuvent se retrouver après avoir participé à des activités de développement.

Récemment, par exemple, des appels vigoureux ont été lancés en faveur de prestations transférables, en particulier pour les pensions, les assurances maladie et les assurances vie. La majorité des migrants se heurtent à des obstacles à la portabilité de leurs prestations de pension et de santé, puisque les accords de sécurité sociale bilatéraux ou multilatéraux existants ne couvrent que quelque 20 à 25 pour cent des migrants internationaux. Il semble que l'absence de portabilité décourage un engagement plus poussé avec les pays d'origine, principalement en entravant le retour temporaire, et surtout le retour permanent. Pour faciliter cette mobilité, la Belgique envisage de lancer prochainement un portail web intitulé "Quitter la Belgique", qui fournirait toutes les informations spécifiques nécessaires sur la situation de sécurité sociale pour les personnes envisageant de quitter la Belgique à titre temporaire ou permanent. Une telle mobilité peut également être facilitée par des programmes et institutions spécifiques mis en place dans le pays d'origine. Ainsi, les Philippines ont créé un *Centre national de réintégration* (NRCO) pour les travailleurs philippins expatriés (TPE) dans le but d'optimiser les avantages de l'emploi à l'étranger pour les TPE, leurs familles, leurs communautés et leur pays. Avec l'aide de ce Centre, il serait possible de canaliser et de faire un meilleur usage de leurs actifs investissables, de leurs compétences et de leur bonne volonté au profit des communautés^{xv}.

2.1.2 Structures et programmes de soutien institutionnel

Un certain nombre de pays d'accueil offre de bonnes pratiques politiques, réglementaires et institutionnelles permettant aux migrants et aux diasporas de créer leurs propres actifs et de les mobiliser pour le développement^{xvi}. Citons entre autres des mesures d'incitation et de soutien aux petites entreprises créées par des communautés de migrants ou aux partenariats public-privé, tels que les efforts de coopératives agricoles de la diaspora ghanéenne en Italie (par ex. "Ghana Coop"). Certains pays d'accueil soutiennent également des associations de villes d'origine et d'autres

associations de migrants/diasporas qui investissent collectivement dans des projets de développement du pays d'origine, comme les "Osim" en France (voir note de bas de page xi). Mais les diasporas et les communautés d'origine créent souvent leurs propres structures de soutien transnationales, telles que les "unions de villes" nigérianes, qui tiennent la diaspora au courant des besoins de développement du Nigeria et l'engagent dans des efforts correspondants.^{xvii}

Les pays d'origine ajustent également leurs structures et politiques institutionnelles afin de mieux tirer parti du potentiel de développement des migrants et des diasporas.^{xviii} Au Salvador, par exemple, la création et la consolidation du Vice-Ministère des Affaires étrangères pour les Salvadoriens à l'étranger a mis la migration en tête des priorités politiques^{xix}. Des Forums présidentiels avec les Salvadoriens de l'étranger ont été organisés en présence de S.E. Elias Antonio Saca, Président du Salvador, accompagné par des membres du Cabinet et des représentants des communautés à l'étranger. Ils ont fourni des espaces de dialogue avec les communautés salvadoriennes au Canada et en Italie par le biais de tables rondes et d'ateliers thématiques^{xx}. Par l'intermédiaire de ces manifestations, plus de 20 institutions gouvernementales ont présenté une offre de travail ou un programme pour accroître la participation des Salvadoriens de l'étranger aux efforts de développement de leur pays d'origine.^{xxi}

De nombreux gouvernements se servent également de leurs consulats à l'étranger pour informer et soutenir la diaspora et encourager un changement d'attitude envers les migrants et la diaspora de la part des communautés et des responsables politiques des pays d'accueil. Comme le constatent les gouvernements ayant de fortes installations d'aide aux migrants et à la diaspora à l'étranger, tels que le Maroc, la Tunisie, le Salvador, les Philippines, le Mexique et d'autres, les consulats peuvent également représenter un lien aisé entre les diasporas et les gouvernements des pays d'origine.

Le travail avec les diasporas sur le développement par exemple est utile pour faciliter le transfert de connaissances afin de contrebalancer l'exode des cerveaux. Certains pays ont noué des partenariats entre gouvernements, organisations internationales, diasporas et acteurs de la société civile pour que les diasporas de personnel professionnel rentrent au pays et/ou diffusent leurs compétences afin de renforcer des secteurs cruciaux.^{xxii} A cet égard, les partenariats entre les pays d'origine et les pays d'accueil sont également essentiels pour garantir l'adhésion des communautés d'origine aux projets de développement soutenus par la diaspora ainsi que pour harmoniser et faire converger les activités de la diaspora avec des stratégies de développement nationales plus larges. Les accords de partenariat peuvent par exemple éviter que des experts rentrant pour travailler à des projets de développement local soient en concurrence avec les compétences et experts disponibles sur place dans le pays d'origine. Des partenariats entre pays d'accueil qui hébergent des diasporas de même origine pourraient également être envisagés.

La Belgique, par exemple, soutient vivement le programme de l'OIM Migrations pour le développement en Afrique (MIDA) Grands Lacs, qui organise des missions de retour temporaire de membres hautement qualifiés de la diaspora, originaires de la région et basés dans l'UE ou en Suisse, et disposant de compétences spécifiques en matière de santé, d'éducation et d'agriculture dans un des trois pays de la région (République démocratique du Congo, Rwanda et Burundi). Une évaluation indépendante de ce programme a été commandée par la Belgique à titre de suivi d'une recommandation de la première réunion du FMMD et pour étayer les constats du présent document de travail^{xxiii}.

Cette évaluation du MIDA montre que bien qu'il soit difficile d'évaluer l'impact de telles missions sur le développement général de ces pays, il existe quelques exemples spécifiques de succès. Ainsi, des enseignants de la diaspora ayant une certaine expertise ont permis de mener à bien des programmes universitaires et de diplômer des étudiants. Plus largement, le programme a créé une culture de l'engagement de la diaspora dans les activités de développement de la région.^{xxiv} Certains experts ont poursuivi leur implication après la fin de la mission en nouant des partenariats entre leur institution dans le pays d'accueil et des homologues dans le pays d'origine. L'engagement des membres de la diaspora a été largement jugé positif, notamment par les autorités du gouvernement partenaire et les bénéficiaires institutionnels/individuels qui, par exemple, ont estimé que les experts de la diaspora

réussissaient plus rapidement à nouer des contacts et étaient considérés comme plus crédibles que les experts traditionnellement envoyés pour ce genre de missions.

Une initiative similaire est le célèbre programme Transfert de connaissance par l'intermédiaire des nationaux expatriés (TOKTEN), administré conjointement par le gouvernement philippin et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui a financé des visites de transfert de connaissances à court terme de Philippines de l'étranger entre 1988 et 1994. Les programmes TOKTEN ont été signalés comme profitant au secteur de l'énergie solaire, à l'industrie du tilapia et aux systèmes d'irrigation aux Philippines. De sa propre initiative, la Commission des Philippines à l'étranger (CFO) a également mis en poste dans divers programmes aux Philippines plus de 230 étudiants, chercheurs, scientifiques et autres cadres philippins de l'étranger ayant des connaissances en sciences et technologies, éducation, agriculture et d'autres domaines. Le Ministère philippin de la Science et de la technologie, par le biais de son programme de scientifiques BALIK, finance des missions à court et à long termes pour les Philippines de l'étranger dans des universités, des hôpitaux, des instances gouvernementales et des sociétés privées du pays.^{xxv}

Des stratégies pour établir un lien avec l'expertise disponible dans la diaspora sont également mises en œuvre par le Mexique par le biais de son programme "*Red de Talentos Mexicanos*", qui encourage les relations entre cadres, scientifiques et entrepreneurs basés au Mexique et à l'étranger, impliqués dans l'industrie de haute technologie, dans le but de mieux relier le Mexique à l'économie mondiale du savoir.^{xxvi}

Un autre exemple de projets basés sur un partenariat impliquant les diasporas dans des activités de développement se trouve dans l'«Initiative conjointe sur la migration et le développement» lancée en 2008 par la Commission européenne et les Nations Unies^{xxvii}. Elle vise à compléter le dialogue international sur les avantages de la migration pour le développement en encourageant les actions de la société civile et du gouvernement local pour innover et développer des initiatives existantes à petite échelle. En parallèle, ce programme vise à identifier et à sensibiliser au rôle des acteurs de petite échelle dans le domaine de la migration et du développement et à veiller à ce que les leçons tirées et les bonnes pratiques codifiées au titre du programme alimentent les décisions politiques par le biais d'un programme novateur de gestion des connaissances. Les quatre domaines sur lesquels se concentre l'initiative conjointe sont les transferts de fonds, les capacités et compétences des migrants, les communautés et réseaux de migrants et les droits.^{xxviii}

2.1.3 Renforcement des capacités

Le renforcement des capacités des réseaux ou organisations de diasporas peut également mieux les équiper pour assumer un certain rôle lié au développement dans leur pays d'origine. Même s'ils sont parfois bien organisés, les ressortissants à l'étranger peuvent ne pas avoir suffisamment de connaissances pour identifier, développer et gérer des projets de développement pertinents. Le renforcement des capacités pourrait renforcer les compétences dans la création d'associations et la gestion de projet, la comptabilité, la collecte de fonds, la planification stratégique, le suivi et l'évaluation de projets.

En conclusion, la création d'un environnement propice pour faciliter l'implication des diasporas dans les activités de développement semble exiger la coordination entre diverses instances gouvernementales, éventuellement aussi les autorités locales, et la collaboration avec des acteurs non gouvernementaux. Elle exige également la coopération entre les pays d'origine et les pays d'accueil, avec le soutien d'autres parties prenantes internationales selon les besoins.

2.2 Un environnement propice pour tirer profit de la contribution volontaire des transferts de fonds au développement

2.2.1 Création de “couloirs” pour le développement

Le marché mondial des transferts de fonds doit être vu comme un réseau de “couloirs”^{xxxix} bilatéraux qui relient les pays émetteurs et récepteurs de ces fonds. Chaque couloir présente ses caractéristiques spécifiques, selon les conditions dans les pays émetteurs et récepteurs et les types de relations qui existent entre eux. C’est pourquoi il faut appliquer une approche différenciée selon chaque situation spécifique.

Cependant, les “couloirs” de transferts de fonds partagent également certains éléments et principes communs pour que les gouvernements des pays émetteurs et récepteurs tirent parti de la contribution volontaire des transferts de fonds au développement. En fait, comme l’a reflété la discussion lors de la première réunion du FMMD, la création de “couloirs” pour le développement exige que les gouvernements prennent plusieurs mesures, en coordination avec différentes parties prenantes, et par le biais de la coopération entre pays émetteurs et pays récepteurs^{xxx}.

Premièrement, des secteurs financiers solides doivent être en place aux deux extrémités des “couloirs.” Cela peut impliquer d’apporter un soutien au développement du secteur privé et financier dans certains pays sur le plan des infrastructures, des conditions d’affaires en général, de la gouvernance, de la réglementation, etc., ainsi que du renforcement des capacités pour différentes parties prenantes, telles que les intermédiaires financiers, les régulateurs, etc.

Le renforcement de l’accès aux services financiers peut également impliquer l’élargissement de la couverture géographique de ces services pour inclure les zones rurales, en contractant des partenariats avec différents intermédiaires financiers, par ex. des opérateurs de transferts de fonds (MTO), des banques commerciales, des services postaux, des institutions de micro-finance (MFI), etc.

La Suisse, par exemple, soutient certaines associations de la diaspora en vue d’améliorer les canaux de transferts de fonds vers des pays d’origine en développement tels que la Somalie, et entreprend de nombreux projets de développement du secteur financier pour aider à apporter des opportunités d’épargne et d’investissement aux zones rurales d’origine des migrants, afin de renforcer l’effet multiplicateur des transferts de fonds.

Deuxièmement, ces secteurs financiers doivent être reliés entre eux, par le biais d’accords entre banques centrales^{xxxix} ou de filiales à l’étranger^{xxxii} ou encore par des partenariats conclus entre des intermédiaires financiers des pays émetteurs et récepteurs. A cet égard, un accord a été récemment signé par l’Egypte, la Jordanie, le Maroc, le Qatar, la Syrie, la Tunisie, les Emirats arabes unis et le Yémen pour débiter des services de transferts d’argent électroniques utilisant une technologie élaborée par l’Union postale universelle (UPU). D’autres pays de la région pourraient adhérer à cet accord avant la fin de 2008.

Troisièmement, il est nécessaire de sensibiliser les principaux acteurs à l’importance des transferts de fonds et à la valeur des transferts formels. Les gouvernements peuvent accroître cette sensibilisation entre intermédiaires financiers en faisant en sorte que les initiatives de développement liées aux transferts de fonds soient clairement un objectif de politique publique. Inversement, des programmes d’alphabétisation financière pour les émetteurs et les récepteurs de transferts de fonds peuvent les aider à mieux profiter des services financiers disponibles.^{xxxiii} Pour de tels objectifs de sensibilisation, l’information doit être diffusée de manière efficace, par ex. par le biais de sites web, ou de ‘foires financières’ afin de donner aux émetteurs de fonds des informations sur les diverses options disponibles pour faire parvenir de l’argent de manière formelle.

La Suisse travaille actuellement à un projet visant à accroître la transparence entre les divers systèmes de transferts de fonds, et à encourager l’alphabétisation financière des migrants. La Belgique, par le biais du programme déjà cité MIDA Grands Lacs de l’OIM, envisage de lancer un site web destiné à comparer le coût du transfert de fonds dans différents couloirs à partir de la Belgique. Au Mexique, la Commission nationale pour la protection et la défense des usagers de services financiers

(CONDUSEF) a élaboré un outil similaire permettant des comparaisons en ligne du coût de l'envoi de fonds^{xxxiv}.

De même, la connaissance d'autres programmes qui facilitent la contribution des transferts de fonds au développement, tels que les allègements fiscaux et les mesures d'incitation, doit être partagée. Ces programmes peuvent aider à formaliser les transferts de fonds, et les intégrer ainsi à la stratégie de développement plus large des pays destinataires. Une exemple typique serait le '*compte d'épargne co-développement*' et le '*livret d'épargne co-développement*' en France^{xxxv}.

Quatrièmement, il est également nécessaire que les partenariats regroupant des parties prenantes multiples élaborent un ensemble d'outils de développement, de mesures d'incitation et d'options politiques liés aux transferts de fonds (voir ci-après).

2.2.2 Données et recherche

Tous les efforts politiques entrepris dans ce domaine sont sous-tendus par un besoin urgent de disposer de données solides sur les transferts de fonds au niveau des couloirs^{xxxvi}.

La situation spécifique de chaque couloir exige une approche adaptée, tenant compte de la nature de la diaspora, de l'étendue de ses activités, de la disponibilité des ressources (financières, capacités, etc.), des opportunités de partenariats à grande échelle entre acteurs de la diaspora y compris l'harmonisation avec les efforts de développement locaux, et de l'environnement propice nécessaire qui doit être mis en place aux deux extrémités. Une autre question essentielle pour la recherche est de savoir comment l'impact de développement des politiques et pratiques dans ce domaine peut être évalué, éventuellement développé et partagé entre différents pays et régions.

La Suisse, par exemple, a effectué une recherche approfondie sur un couloir de transfert de fonds spécifique impliquant un grand groupe de diaspora basé en Suisse, celui des Serbes. Cette étude a examiné les divers canaux de transfert de fonds afin de déterminer les plus productifs. Elle a également mesuré l'impact des transferts de fonds sur le développement en identifiant la manière dont l'argent envoyé dans le pays était utilisé. Dans le cas étudié, les fonds servaient principalement à couvrir les coûts de la vie récurrents et les besoins de base. Seul un petit montant était utilisé pour l'épargne et l'investissement, or cela pourrait être davantage une clef pour tirer parti de l'impact des transferts de fonds sur le développement.

La France a soutenu une récente enquête de la Banque Africaine de Développement sur les transferts de fonds des migrants entre la France et le Maroc, le Sénégal, le Mali et les Comores. Elle visait à dresser un inventaire des flux financiers et à identifier les mécanismes régissant les marchés des transferts de fonds ainsi que les canaux formels et informels utilisés. Les résultats de cette étude soutiennent un marché des services plus compétitif de la part des banques et des entreprises de transferts d'argent afin d'accroître le nombre de bénéficiaires ayant un compte en banque; la création de conditions favorables pour une concurrence accrue entre opérateurs de transferts de fonds; un développement plus ciblé de secteurs susceptibles d'attirer des investissements venant de transferts de fonds et un soutien aux divers intervenants de l'industrie des transferts de fonds.

S'il est vrai que les transferts de fonds semblent servir essentiellement à la consommation et non aux investissements, une recherche récente démontre également qu'ils peuvent avoir un effet assez faible sur l'épargne, mais un effet plus positif à long terme sur l'investissement et la scolarisation,^{xxxvii} ainsi que sur la santé ou le logement. Le soutien à l'éducation et à la santé peut être considéré comme un soutien au développement: l'affectation de fonds à la scolarisation permet à davantage d'enfants d'accéder à l'éducation et accroît de manière générale la scolarisation des enfants. Cela ne doit cependant pas exonérer les gouvernements de leur responsabilité première consistant à veiller au développement social et économique de leur population. Les conditions doivent être constamment créées pour un investissement productif de la part des diasporas dans leur pays d'origine, afin de leur

permettre d'être des acteurs volontaires dans le développement de ces pays, y compris par le biais des investissements qu'ils génèrent à leur tour.

2.2.3 Partenariats à parties prenantes multiples

Certains gouvernements ont lancé des stratégies approfondies impliquant des acteurs financiers et de la société civile du pays ainsi que des partenaires de développement à l'étranger.

Le programme mexicain "Tres por Uno" est un exemple classique de partenariat entre les autorités du pays d'origine et les diasporas visant à améliorer l'impact sur le développement de l'argent envoyé dans le pays en ajoutant aux dons des migrants une même somme provenant des fonds publics. Pour un pays présentant un ratio migration/transferts de fonds relativement faible, ce programme basé dans la communauté et cofinancé par des associations de villes d'origine à l'étranger et des gouvernements mexicains aux niveaux des municipalités, des Etats et de l'Etat fédéral, peut être un moyen efficace de cibler les besoins locaux directement identifiés par la communauté. Malgré certains écueils notés par les experts^{xxxviii}, et le fait qu'il représente une part relativement faible des transferts de fonds, ce type de partenariat devrait avoir profité à 1 million d'habitants de 23 Etats du Mexique entre 2002 et 2004^{xxxix}. On estime par ailleurs qu'entre 2002 et 2005, ce programme a rassemblé plus de US\$220 millions pour financer quelque 5000 projets dans plus de mille communautés de tout le Mexique^{xl}. En outre, ces programmes ont été diversifiés à d'autres programmes 2 x 1 et 1 x 1 au niveau des Etats (par ex. à Jalisco), qui, selon certains rapports, sont encore plus étendus que le programme fédéral 3 x 1^{xli}.

Le gouvernement du Salvador a mis en œuvre une vaste initiative pour la diaspora intitulée "Unis pour la solidarité", qui implique quelque 300 associations de villes d'origine, dont 70% aux Etats-Unis. Au titre de ce programme, les associations sont en concurrence pour obtenir des fonds destinés à servir expressément à améliorer les conditions dans les communautés d'origine. Entre février 2002, date de lancement du programme, et janvier 2006, 57 projets avaient été réalisés, profitant à 30 municipalités par le biais d'investissements totalisant USD15 millions. Ces projets ont aidé à établir ou à améliorer des services de santé, des écoles, des foyers pour personnes âgées et des infrastructures de base (routes, ponts et un important port dans la ville de Suchitoto (qui a aidé à entraîner des améliorations au mécanisme Unis pour la solidarité)).

De même, mais sous l'angle de la diaspora du pays d'accueil, la Norvège a lancé un projet en 2008 visant à doubler les fonds donnés aux projets de développement par les organisations de la diaspora pakistanaise basées en Norvège afin de soutenir des projets de développement au Pakistan. Ce projet pourrait, ultérieurement, être reproduit dans d'autres pays.

Ces opérations peuvent également exiger le renforcement (ou la création) de structures intermédiaires pour la gestion et la coordination d'initiatives sur le terrain et pour garantir l'harmonisation et la concordance des efforts de développement. Aux Philippines, la Commission pour les Philippins à l'étranger (CFO) a un programme *Liens pour le développement des Philippines* (LINKAPIL) qui mobilise les dons venant de la diaspora philippine, recommande des projets aux donateurs, coordonne leur mise en œuvre avec les agences gouvernementales et les partenaires locaux, contrôle les projets et soumet des rapports d'avancement. De 1990 à 2006, on estime que LINKAPIL a facilité plus de 2.700 dons s'élevant à quelque \$50 millions^{xlii}.

Pour les diasporas, ces partenaires pourraient également servir de 'garantie' à l'obtention de fonds supplémentaires, tant par le biais de leurs propres communautés ou réseaux que par celui des acteurs financiers (voir également ci-dessous). Certains pays d'origine encouragent cela par leurs ministères chargés de la diaspora, qui peuvent également faciliter les relations avec les donateurs potentiels.

En conclusion, le fait de tirer parti de la contribution volontaire des transferts de fonds au développement a une incidence sur toute une série de domaines politiques (renforcement des capacités, systèmes de paiement, identification de partenaires de la diaspora, etc.) et implique une vaste gamme de parties prenantes (gouvernements locaux et nationaux, banques centrales, agences de

transferts de fonds, banques commerciales, établissements de micro-finance, associations de migrants et de diasporas, organisations internationales, etc.). Cela accroît la pertinence des coalitions nationales sur les transferts de fonds,^{xliii} qui peuvent servir de plates-formes pour que des parties prenantes différentes se rencontrent, dialoguent, surmontent les obstacles existants et recherchent des projets conjoints éventuels.

Ces partenariats entre parties prenantes multiples et basés sur les couloirs profiteraient d'un échange mondial d'expériences et du soutien des organisations internationales compétentes. Dans ce contexte, la première réunion du FMMD a recommandé d'utiliser le site web du FMMD comme outil pour que les pays puissent échanger leurs expériences et les enseignements retirés.

2.3 Un environnement propice pour fournir aux diasporas des occasions d'investir pour le développement

2.3.1 Développement sectoriel au sens large

Les diasporas peuvent également jouer un rôle d'investissement dans leur pays d'origine, soit en tant que "pionniers" qui ouvrent la voie à d'autres investisseurs étrangers (par exemple dans un secteur touristique naissant) soit comme "interprètes culturels" ou "intermédiaires de renom" pour relier les pays d'origine à des investisseurs étrangers potentiels^{xliv}. Mais leur motivation pour agir est largement influencée par le contexte économique, sécuritaire et politique du pays d'origine. Des mesures spécifiques pour améliorer le climat général d'investissement doivent être accompagnées d'efforts délibérés pour promouvoir et stimuler l'intérêt des diasporas dans l'investissement dans leur pays d'origine.

Deux études récentes analysant la création d'entreprises par les migrants de retour dans la région du Maghreb^{xlv} - en comparant la situation des migrants avant et après la migration (eu égard aux compétences, aux circonstances professionnelles et à la perception personnelle) - fournissent des observations utiles sur la nécessité de tenir compte des environnements généralement propices, au-delà de projets spécifiques. Par exemple, ces études établissent un lien intéressant entre la capacité d'entreprendre des diasporas d'une part et l'histoire et la politique de migration individuelle d'autre part (à savoir, niveau de compétences au départ du pays; occasions offertes d'acquérir de nouvelles compétences dans le pays d'accueil^{xlvi}, etc. mais aussi climat d'affaires, situation administrative, etc. dans le pays d'origine^{xlvii}).

A commencer par la diffusion d'informations exactes sur les occasions d'investissement et les besoins professionnels (par Internet et des sites web ou des médias locaux), les efforts visant à fournir aux diasporas des occasions d'investir pour le développement^{xlviii} doivent être complétés par des capacités et instruments renforcés pour traduire les bonnes intentions en réalités concrètes. A cette fin, il est nécessaire de disposer de davantage d'instruments financiers qui faciliteront et s'adapteront à la réalité des diasporas, multiplier l'offre de services financiers aux diasporas et à leurs familles, et renforcer les systèmes bancaires formels.

2.3.2 Instruments financiers et mesures d'incitation

Le secteur financier fournit un terrain fertile a) pour continuer à innover dans le domaine des avantages financiers spécifiques pour les diasporas tels que fonds mutuels, fonds de placement, comptes d'épargne spéciaux, ou autres instruments financiers facilitant et accroissant l'épargne, et b) pour promouvoir les investissements productifs, où les transferts de fonds peuvent servir de garanties.

Les gouvernements des pays d'origine peuvent également fournir aux diasporas qui ont l'esprit d'entreprise des cartes d'identité afin de rendre les opérations bancaires plus faciles et moins chères,^{xlix} des mesures d'incitation douanières/à l'importation, l'accès à des zones économiques spéciales et à des comptes en devises étrangères. La sensibilisation et l'information sur les possibilités d'investissement peuvent être offertes par les gouvernements mais aussi par le secteur privé ou toute

autre agence d'experts, également sur mandat du gouvernement (par ex. le Forum d'investissement et de recrutement en Afrique). Ici aussi, comme mentionné plus haut, ces opérations peuvent exiger des structures intermédiaires pour la gestion, l'harmonisation et la convergence sur le terrain des efforts de développement, et pour servir de 'garanties' aux diasporas.

La Grèce a identifié les droits de propriété spéciaux comme un moyen important afin d'attirer l'intérêt de la diaspora et de l'impliquer dans le pays d'origine, surtout que sous les régimes politiques précédents, ces droits avaient été restreints. De même, toute personne qui a été détentrice d'un passeport indien ou dont le père ou le grand-père était citoyen indien peut acquérir sans limitations des terrains résidentiels ou commerciaux en Inde. Aux Philippines, les individus nés aux Philippines et/ou ayant leur père ou leur mère qui était encore ressortissant du pays au moment de leur naissance peuvent acheter des terrains à usage résidentiel ou commercial.ⁱ

Au Salvador, le Vice-Ministère des Affaires étrangères pour les Salvadoriens à l'étranger a créé les capacités requises parmi les entrepreneurs de la diaspora en coordination avec l'OIM, afin d'élaborer un projet conjoint de formation de cadres dirigeants pour les entrepreneurs salvadoriens basés à Washington, Los Angeles, New York et San Francisco. Ce projet vise à étendre leurs connaissances et leurs compétences afin de les aider à se connecter à leur pays d'origine. Entre autres, ce projet a suscité de nouvelles entreprises, l'organisation d'une "Foire aux produits salvadoriens", la création d'un site web visant à familiariser les communautés de l'étranger avec les opportunités d'investissements, etc.ⁱⁱ

En raison de l'importante croissance du commerce de produits "nostalgiques" et de leur potentiel pour le développement économique du Salvador, le Vice-Ministère a cherché à s'appuyer sur les avantages et opportunités pouvant découler des traités commerciaux avec d'autres pays actuellement en cours de négociation. Pour finir, par le biais du Compte pour les défis du Millénaire, le Salvador a reçu un don du gouvernement des Etats-Unis de \$461 millions. Ces fonds serviront dans 94 municipalités du nord du Salvador à promouvoir les investissements des communautés salvadoriennes à l'étranger dans divers projets d'éducation, de développement agricole, de tourisme, de promotion d'experts, de promotion de petites entreprises et d'infrastructures pour la communauté.

2.3.3 Projets transnationaux à petite échelle

En Italie, en France et dans d'autres grands pays de destination, de petits projets transnationaux ont été établis en partenariat avec la diaspora, le gouvernement local et le secteur privé, en vue de profiter tant à la communauté d'accueil locale qu'aux communautés pauvres du pays d'origine. Le gouvernement italien, en collaboration avec les gouvernements du Ghana et du Sénégal, et avec le soutien de l'OIM, a lancé en 2003 deux programmes de migration pour le développement (MIDA) visant les diasporas africaines en Italie, et incluant des éléments de développement local et de coopération décentralisée reliant les trois régions de la Lombardie, de la Vénétie et de la Toscane.^{lii} Ces programmes relient les communautés locales du Sénégal et du Ghana avec des communautés locales italiennes afin d'utiliser les connaissances entrepreneuriales locales pour la création d'entreprises et d'emplois dans le pays d'origine. Plus ce genre d'initiatives prolifère, plus leurs avantages peuvent atteindre une large base de personnes dans le besoin, dissipant ainsi les craintes que les prestations financées par la diaspora ne profitent qu'aux zones d'origine des migrants.^{liii}

A titre de contribution à un renforcement de l'esprit d'entreprise de la diaspora (du point de vue du pays d'accueil), la Belgique soutient la Foire du développement de la diaspora africaine en Europe (D-MADE) de la Banque mondiale, qui donne aux diasporas d'Afrique sub-saharienne en Europe des bourses d'accès à des projets de création d'entreprises visant à soutenir le développement en Afrique.^{liv} La Belgique a également créé une "unité d'aide aux diasporas" pour conseiller les diasporas sur la manière de soumettre des propositions de projets d'affaires, avant de les rediriger vers des agences de financement^{lv}. Les stratégies d'aide au développement de pays tels que la Suisse peuvent également soutenir les pays d'origine et de transit à améliorer leur intégration de marché et leur

infrastructure de main d'œuvre afin d'améliorer l'environnement de travail des migrants potentiels et des personnes susceptibles de rentrer au pays.

2.3.4 Partenaires et intermédiaires

L'absence de connaissances, les capacités limitées, l'absence d'accès aux bons partenaires, etc., limitent le potentiel stratégique des diasporas et leurs ressources pour le développement, mais aussi le potentiel d'autres partenaires et agences à les soutenir. Les études aux Philippines par exemple montrent que les politiques des donateurs doivent elles aussi être ajustées avant que les initiatives de développement stratégiques de la part des diasporas, les associations des villes d'origine et les agences qui les soutiennent soient incluses dans leurs programmes et budgets (par ex. "Peu de donateurs ont des liens ou des partenariats au-delà de ceux existant à l'intérieur de leur propre village").^{lvi}

En fait, le rôle des secteurs non gouvernementaux, des organisations internationales et du secteur privé est critique pour toute initiative de la diaspora relative au développement. L'importance d'intermédiaires fiables a été mentionnée plus haut. Aux Philippines, par exemple, on trouve parmi les principaux intermédiaires/agences facilitation la Commission gouvernementale sur les Philippins à l'étranger (CFO) et le groupe de sociétés Ayala AFUSA (tandis que la CFO reçoit des dons des Philippins à l'étranger dans différents pays, l'AFUSA n'est active qu'aux Etats-Unis d'Amérique).

La France encourage le soutien du gouvernement à des "opérateurs de soutien" non gouvernementaux, ou à des intermédiaires financiers, tant à l'origine qu'à la destination de la migration, en particulier dans le but d'informer et de conseiller les investisseurs potentiels. Ainsi, des consultants en gestion professionnels, des grands incubateurs d'entreprises qui reçoivent souvent un soutien dans le cadre général du développement économique, pourraient être encouragés davantage comme agents favorables pour les migrants^{lvii}.

3. DEFIS POLITIQUES

Les diasporas sont actives depuis longtemps dans le développement de leur pays d'origine, et l'économie actuelle interconnectée et basée sur la connaissance leur offre davantage d'opportunités à cet égard^{lviii}.

Cependant, le succès de ces initiatives dépend souvent de l'existence d'un environnement politique favorable dans les pays d'origine et d'accueil et entre eux. Ainsi, la Grèce signale la nécessité d'une culture de confiance entre les diasporas et les autorités et agences respectives qui travaillent avec elles, avant de pouvoir encourager la contribution positive de la diaspora. S'il est vrai que les diasporas et les migrants – y compris les personnes réimplantées à titre permanent - peuvent apporter d'énormes atouts pour le développement dans les pays d'origine et d'accueil par le biais de leurs diverses ressources accumulées à l'étranger, il est important d'examiner la manière dont les gouvernements peuvent leur permettre d'apporter ces contributions, d'optimiser ces initiatives par le biais de partenariats à parties prenantes multiples, et de développer leur effet sur le développement.

Au-delà des programmes individuels lancés par certains gouvernements et certaines agences pour soutenir les efforts des diasporas, il est également nécessaire d'examiner les politiques qui sont les mieux à même de permettre aux partenariats regroupant des parties prenantes multiples de prospérer^{lix}.

Cette discussion doit cependant se fonder sur certains principes de base qui peuvent être retirés de la première réunion du FMMD :

Tout d'abord, la nécessité d'aborder le transfert de connaissances déjà mentionné, les transferts de fonds, les investissements, etc. liés au développement de concert, puisqu'en dernière analyse, ce sont les mêmes acteurs, à savoir les migrants et les diasporas, qui sont au cœur de ces diverses activités. Il est donc vital d'avoir une vue intersectorielle de l'environnement propice à mettre en place.

Ensuite, les attentes et les programmes visant à tirer parti de l'impact des activités liées aux diasporas et aux transferts de fonds sur le développement doivent tenir compte d'un certain nombre de caractéristiques propres à ces acteurs:

- Les migrants et les membres des diasporas sont des êtres humains, ce qui signifie que leur motivation est parfois plus personnelle (familiale, etc...) qu'économique. A cet égard, il est également important de noter que leur implication dans les activités de développement peuvent être influencées par des considérations de genre, de compétences, etc.

- Par définition, un migrant international vit dans un pays différent de son pays de naissance. Cela peut impliquer l'adaptation à une nouvelle société – exigeant parfois d'apprendre une nouvelle langue – ainsi que l'obligation de réussir dans son travail (auquel l'autorisation de rester dans le pays de destination peut être liée). Les migrants peuvent également devoir s'occuper de leur famille et de leurs proches du pays d'origine et/ou d'accueil, et se porter également volontaires dans des organisations de villes d'origine ou similaires qui entretiennent les liens avec le pays d'origine. Cette situation s'applique également, dans une certaine mesure, à leurs plus proches descendants^{lx}.

- En outre, les diasporas ne sont pas un phénomène homogène, mais sont diverses dans les niveaux de compétences, les réseaux et les liens avec le pays/la région d'origine, ce qui, dans une certaine mesure, est également fonction de la politique migratoire du pays d'accueil^{lxi}.

- Enfin, les activités de la diaspora sont des initiatives privées, qui peuvent être complémentaires aux efforts de développement par le biais d'incitations et d'options appropriées. S'agissant des transferts de fonds, par exemple, cela exige de reconnaître qu'il s'agit de fonds privés, ce qui signifie que les gouvernements ou les intermédiaires financiers ne peuvent que fournir des incitations à l'utilisation de ces flux pour le développement, mais ne peuvent pas les diriger ni se les approprier. Les transferts de fonds peuvent également provenir de revenus durement gagnés et constituer un fardeau financier pour les migrants^{lxii}. Il convient de relever en outre qu'il n'existe aucune obligation de fournir une aide au pays d'origine: les membres de la diaspora, par exemple, ne "doivent" pas devenir des investisseurs simplement parce qu'ils gagnent plus d'argent en devises fortes, car tout le monde n'a pas la volonté ou la capacité de devenir un entrepreneur ou un investisseur.

Un troisième principe découle d'une observation générale du FMMD selon laquelle les gouvernements ne devraient pas considérer la migration comme une alternative à leurs efforts de développement. En effet, toute implication des diasporas dans le développement du pays d'origine dépend de la situation générale du pays d'origine au niveau politique, économique et sécuritaire. C'est pourquoi des efforts de développement sont requis (par ex. extension des services financiers, amélioration de l'environnement d'affaires et de la gouvernance, amélioration de l'environnement de travail pour les personnes susceptibles de rentrer, etc.) pour garantir que les activités de la diaspora aient effectivement lieu et soient efficaces. Des efforts de développement sont également vitaux pour garantir que des services de base soient disponibles pour les personnes qui n'ont pas de migrants dans leur famille, et pour éviter de répandre dans les populations locales l'idée selon laquelle l'émigration est le seul moyen de soutenir ses parents et sa communauté d'origine.

4. QUESTIONS POUR GUIDER LA DISCUSSION – SUITES POSSIBLES A DONNER

4.1. Questions

- 1) Comment les gouvernements des pays d'origine et d'accueil peuvent-ils faciliter la mobilité des diasporas pour le développement s'agissant du transfert de connaissances ou des investissements?

- 2) Comment les gouvernements peuvent-ils lancer une dynamique regroupant des parties prenantes multiples afin de tirer parti de la contribution volontaire des transferts de fonds au développement?
- 3) Comment rassembler des preuves permettant de soutenir des programmes adaptés et propres aux couloirs et d'évaluer leur impact sur le développement ainsi que les occasions de reproduction et de généralisation?

4.2. Suites possibles à donner

Au niveau national

- Fournir une formation au renforcement des capacités adaptée aux activités de développement liées aux diasporas et aux transferts de fonds (gestion de projets, programmes d'alphabétisation financière, etc.).
- Entreprendre l'évaluation des réglementations nationales concernant la facilitation de la mobilité des diasporas pour le développement (portabilité des droits sociaux temporaires ou permanents, etc.).
- Créer une coalition nationale pour les activités de développement liées aux diasporas et aux transferts de fonds afin d'accroître la cohérence nationale entre agences gouvernementales et entre les diverses parties prenantes.
- Créer des occasions d'investissements pour les migrants dans leurs communautés d'origine, accompagnées par les produits financiers requis pour faciliter les options d'investissement.

Au niveau international

- Promouvoir des partenariats entre les pays d'origine et les pays d'accueil afin de faciliter la mobilité de la diaspora pour le développement.
- Continuer l'échange de bonnes pratiques entre participants du FMMD sur les activités de développement liées aux diasporas et aux transferts de fonds par le biais du site web du FMMD.
- Elaborer un ensemble d'outils de diagnostic et d'options politiques sur l'autonomisation des migrants et des diasporas pour le développement sur la base des enseignements tirés par les participants au FMMD.
- Elaborer des programmes de coopération internationale soutenant la gestion des investissements des migrants, pas seulement sur le plan de l'assistance technique, mais aussi pour le soutien aux investissements, par le biais de programmes financiers.

Autres recherches

- Analyser les relations entre l'intégration des membres de la diaspora dans la société d'accueil et leur aptitude à jouer un rôle d'acteurs du développement. De même, analyser l'impact des activités de développement liées aux diasporas ou aux transferts de fonds sur l'économie et la société des pays d'accueil.
- Soutenir une recherche spécifique au couloir et portant sur:
 - la situation, les compétences et les ressources de la diaspora (dissociée par genre, niveaux de compétences, etc.);
 - la collecte de données sur les flux de fonds transférés;
 - l'impact des activités de développement liées aux diasporas ou aux transferts de fonds sur les pays d'origine (y compris les aspects sociaux tels que la situation des femmes et des enfants ou l'impact sur la pauvreté, l'éducation, la santé, les investissements, etc.);

- l'identification d'éventuels partenariats à parties prenantes multiples et des facteurs susceptibles de les entraver.
- Analyser les projets existants (adhésion, durabilité, impact sur le développement, valeur ajoutée eu égard à d'autres stratégies de développement), en étudiant les enseignements retirés, les occasions de généralisation et de reproduction dans d'autres contextes.

Notes et bibliographie

ⁱ Le présent document a été rédigé par le gouvernement de Belgique en consultation avec le gouvernement du Salvador et le coordonnateur de la table ronde. Il s'inspire en partie de commentaires et de contributions émanant des gouvernements membres de l'équipe de la session en table ronde ainsi que d'études et de constats venant d'autres experts et organisations non gouvernementaux. Ce document a pour but d'alimenter et de faciliter la discussion lors de la session en table ronde 1.2 lors de la réunion du FMMD à Manille en octobre 2008. Il n'est pas exhaustif dans son traitement du thème de la table ronde 1.2, et ne traduit pas nécessairement les positions des organisateurs du FMMD, ni des gouvernements ou organisations impliquées dans le processus du FMMD. Toute reproduction totale ou partielle du présent document doit citer la source.

ⁱⁱ Voir le chapitre sur "Table ronde 2: Transferts de fonds et autres ressources des diasporas" dans le *Rapport de la première réunion du Forum mondial sur la migration et le développement*, Bruylant, Bruxelles, 2008, pp. 82-111.

ⁱⁱⁱ Idem, page 103. Le FMMD étant un processus informel non contraignant, cette définition de travail n'implique aucun engagement de la part des gouvernements et agences participant à ses travaux, et qui ne remplace pas non plus la terminologie usuelle éventuellement utilisée dans la pratique ordinaire de ces gouvernements et agences. Cette définition de travail est conçue pour être globale et incluse dans le contexte de la migration et du développement. Par ailleurs, elle n'impose aucune identité exclusive aux membres de la diaspora, et ne doit pas non plus être interprétée comme un obstacle à leur pleine intégration dans la société d'accueil. Enfin, cette définition ne doit pas être interprétée comme créant une obligation pour les diasporas à s'impliquer dans le développement de leur pays d'origine. De même, conformément à ces principes, une terminologie spécifique sera utilisée dans le présent document de travail, comme au cours de la première réunion du FMMD. D'un côté, les pays "émetteurs" et "récepteurs" font référence aux flux de fonds transférés (le pays "émetteur" est celui où est basé la personne qui envoie les fonds) et, d'un autre côté, les pays "d'origine" et "d'accueil" se rapportent aux activités de la diaspora (le pays "d'accueil" étant celui où est basée la diaspora).

^{iv} Nations Unies, *Migrations internationales et développement*, rapport du Secrétaire général, A/60/871.

^v Orozco, M., *Transnationalism and Development: Trends and Opportunities in Latin America*, in Munzele Maimbo S., Ratha D., *Remittances : Development Impact and Future Prospects*, Banque internationale pour la reconstruction et le développement /Banque mondiale, Washington DC, 2005, pp. 307-329. Les produits "nostalgiques" peuvent être définis comme un "groupe de biens et de services traditionnellement consommés par des personnes dans leur pays d'origine et qu'elles souhaitent continuer à consommer à l'étranger s'ils sont disponibles". Ils peuvent être mis en parallèle avec les produits "ethniques" qui sont des produits "demandés non seulement par les migrants à l'étranger, mais aussi par d'autres personnes désireuses de consommer des produits venant de pays différents." Source: Cruz M., Lopez Cerdan C., et Schatan C., "Ethnic" and "nostalgic" international markets as an opportunity for small enterprises; the cases of Mexico and El Salvador, ECLAC, document présenté lors de l'atelier Inter-American Dialogue/Banque mondiale "La diaspora des Caraïbes, un agent de développement," 14 avril 2004 mentionné dans Stubbs J., Reyes H., *Migration in the Caribbean: A path to development?*, BIRD/Banque mondiale, *En bref*, mai 2004, n° 48, 4 pp. La question du "commerce nostalgique" a également été abordée au cours de la première réunion du FMMD.

^{vi} Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, *Migration and Co-Development, Social Remittances of the African Diasporas in Europe, Case studies: Netherlands and Portugal*, Portugal, 2006, 58 pp.

^{vii} Asia Pacific Philanthropy Consortium (SAPPC), 2007, Writers' Terms of Reference: Conference Background Papers "Diaspora giving: An agent of change in Asia-Pacific Communities?". Ayala, J.A.Z. (2006). *The challenges of Asian philanthropy in the 21st century*. Récupéré le 10 janvier 2008 du site http://www.wingsweb.org/forum06/presentations_zobel.cfm. Voir aussi Anonuevo E., Anonuevo A., *Diaspora Giving: An Agent of Change in Asia Pacific Communities*, Philippines, pp. 215-249

^{viii} Voir Ratha D., Matsas R., *Making Remittances Work for Development: Moving Ahead the GFMD Agenda*, in *Studia Diplomatica, Migration and Development*, Institut EGMONT, Belgique, 2008 (vol. LXI, n° 2). La difficulté de désenchevêtrer ces flux est également abordée dans Anonuevo E., Anonuevo A., op. cit.

^{ix} Les transferts de fonds sont calculés comme étant le total des sommes transférées par les travailleurs, la rémunération des employés et les transferts des migrants. Pour la méthodologie de ce calcul, voir Banque mondiale, *Global Economic Prospects 2006 : Economic Implications of Remittances and Migration*, Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale, Washington DC, 2005, pp. 105-110.

^x Les flux de transferts de fonds présentent différentes caractéristiques qui accroissent leur avantage potentiel pour le développement et qui ont été présentées dans le *Rapport ...*, op. cit., pp. 82-111.

^{xi} En parallèle, les diasporas cherchent également de plus en plus à s'organiser pour devenir des partenaires de développement. Ainsi, en Belgique, cela a pris la forme de la création d'une Coordination générale des migrants pour le développement (CGMD) visant à regrouper les organisations des diasporas de diverses origines déployant des activités pour le développement, et qui a adopté la "Charte des OSIM" en mars 2008 (disponible sous www.cgmd.be). L'acronyme OSIM signifie « Organisations de Solidarité Internationale Issues de la Migration ».

^{xii} Plusieurs pays accordent à leur diaspora la double nationalité ainsi que des droits politiques. Ainsi, les Philippines ont adopté une *Loi sur le droit de vote des ressortissants à l'étranger* en 2002 (qui accorde le droit de vote à tous les Philippins qualifiés à l'étranger) et une *Loi sur la conservation et la réacquisition de la nationalité* en 2003 (qui permet aux ressortissants nés philippins et naturalisés citoyens d'un pays étranger de conserver leur nationalité philippine). De même, un projet de loi accordant à la diaspora grecque le droit de voter lors des élections est en consultation au Parlement grec. La Grèce reconnaît déjà la double nationalité aux Grecs qui vivent à l'étranger et aux étrangers qui résident légalement en Grèce et souhaitait obtenir la nationalité grecque par naturalisation. La Grèce délivre des permis d'entrée et de résidence spéciaux aux membres de la diaspora, appelés "cartes d'identité spéciales", qui donnent aux membres de la diaspora grecque le droit de résider en Grèce, ainsi que d'accéder à des prestations spéciales de sécurité sociale, de santé et d'éducation (par ex. nomination à la fonction publique). De plus, des permis d'entrée et de résidence spéciaux sont accordés aux ressortissants du pays mariés à des membres de la diaspora grecque afin de renforcer les liens avec les membres de la diaspora. D'autres pays permettent à leur diaspora d'élire des députés à leur organe législatif ; c'est le cas notamment de l'Algérie, de l'Angola, du Cap Vert, de la Croatie, de la Colombie, de l'Equateur, de la France, de l'Italie, du Mozambique, du Panama et du Portugal. Source: contributions des Philippines et de la Grèce à la session 1.2.

^{xiii} Voir la communication de la CE "*relative aux migrations circulaires et aux partenariats pour la mobilité entre l'Union européenne et les pays tiers*", mai 2007. Voir aussi l'atelier international sur la migration circulaire prévu pour le 8 septembre 2008 à l'île Maurice, en tant que suivi au FMMD de Bruxelles (voir le rapport intégral de la réunion sur le site web du FMMD 2008).

^{xiv} Voir le document d'arrière-plan pour la session de table ronde 1.4 du FMMD de Bruxelles.

^{xv} Le NRCO est composé de plusieurs unités organisationnelles, dont: i) L'unité de réintégration personnelle du NRCO aide les TPE de retour à s'adapter à la vie dans le pays, en tirant parti de leur expérience et de leurs qualifications plus riches. Dans le droit fil des initiatives pour les gains de compétences, ils seront aidés dans leur recherche d'emplois locaux ou à l'étranger; l'aide technique à l'emploi indépendant ou à la création d'entreprises; l'accès au crédit/à la micro-finance; l'évaluation des besoins de formation supplémentaire aux compétences techniques; les conseils sur les entreprises ou les programmes de mobilisation de l'épargne; et les conseils psycho-sociaux pour les personnes ayant des problèmes et défis personnels ou familiaux, de préférence avec le soutien et la coopération de cercles familiaux. ii) L'unité de réintégration dans la communauté offrira aux TPE des occasions d'aider à accélérer le progrès de leurs communautés. Cela sera fait en coopérant avec d'autres instances gouvernementales, en particulier le Ministère du Tourisme, l'Autorité de retraite philippine, et la Commission sur les Philippins à l'étranger, ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG) pour encourager le retour des TPE, les TEP qui sont encore à l'étranger ainsi que les immigrants philippins, à partager ou à contribuer leur expertise, leurs compétences et leurs fonds investissables auprès des communautés ou des unités du gouvernement local (UGL) pour le développement de petites et moyennes entreprises (PME) et/ou des projets communautés à fort impact. Un partenariat avec les ONG sera particulièrement encouragé par l'unité afin de jeter davantage de ponts de coopération et de services entre les TPE et leurs communautés. iii) L'unité de réintégration économique créera un réseau avec les établissements financiers et d'autres entités afin d'identifier ou de développer des occasions d'entreprises ou des portefeuilles d'investissement qui encourageront des taux d'épargne accrus et des recettes plus élevées pour les TPE en direction d'un avenir meilleur et plus sûr. De même, le Centre de réintégration exploitera les fournisseurs de services existants et potentiels pour qu'ils développent et proposent des programmes de transferts de fonds plus rapides, plus sûrs et plus compétitifs sur le plan des prix afin d'inciter davantage de TPE à transférer des fonds vers les Philippines par le biais de canaux formels. Cette unité assurera également la coordination avec notre communauté financière pour développer des portefeuilles d'investissements aidant à la thésaurisation des économies des TPE afin que les travailleurs migrants puissent en profiter au moment où ils rentreront chez eux. La Grèce facilite également les questions de rapatriement, notamment en accordant des prêts au logement à des conditions avantageuses, en dispensant des cours spéciaux pour l'apprentissage du grec, en facilitant l'étude dans des universités grecques aux enfants d'émigrants et en fournissant aux émigrants des programmes de formation professionnelle.

^{xvi} Par exemple, en 2008, le DFID a lancé un programme de £3millions avec Voluntary Service Overseas (VSO), une organisation caritative britannique pour le développement international, afin de soutenir et d'aider les personnes venant de communautés de diasporas à travailler comme volontaires dans leurs pays d'origine.

^{xvii} Les unions de villes sont pratiquées dans différentes communautés du Nigeria et parmi la diaspora nigériane depuis longtemps. Un exemple est l'union de villes Enugwu-Agidi, connue pour avoir mis au point un forum électronique par le biais duquel la diaspora en Europe, en Asie, en Afrique et aux Etats-Unis peut contribuer à n'importe quel développement dans la ville. Le projet le plus récent proposé par le forum électronique est la mise en place d'un centre de formation professionnelle pour les jeunes de la ville au chômage. Voir la contribution du Nigeria à la session 1.2

^{xviii} En Grèce, le Conseil mondial des Hellènes à l'étranger (SAE), organisme gouvernemental, a enregistré des résultats importants sur la coordination de plans d'actions visant à améliorer et à renforcer les liens entre le gouvernement grec et les organisations et les membres de la diaspora. De plus, il existe un Secrétariat général des Grecs à l'étranger (GGAE), organisme gouvernemental chargé de planifier, de coordonner et de mettre en œuvre les politiques migratoires concernant la diaspora. Au Nigeria, le Service volontaire national nigérien est l'institution gouvernementale responsable de la coordination des activités de la diaspora nigériane qui souhaite rendre certains services au Nigeria. Depuis 2003, cette organisation, placée sous la houlette de la Présidence, a organisé une manifestation pour la diaspora tous les ans, qui attire un grand nombre de professionnels de la diaspora nigériane venant de toutes les régions du globe. D'ordinaire, ces personnes viennent à leurs propres frais, et sont issues de domaines différents tels que la médecine, l'ingénierie, la technologie de l'information, etc. Le retour au pays d'origine leur donne également l'occasion de rencontrer leurs homologues dans le pays, d'échanger des idées et d'explorer des opportunités de carrière. Après des visites régulières, certains ont décidé de transférer leur cabinet au Nigeria. Voir la contribution du Nigeria à la session 1.2

^{xix} Cette nouvelle institution a pour mission: de développer la composante de la politique étrangère et d'intégrer les Salvadoriens dans le monde avec le Salvador; de défendre leurs droits; de promouvoir leurs chances; de renforcer leurs liens avec leur pays d'origine; de préserver leurs intérêts; de promouvoir leurs projets; et de renforcer leur identité nationale. Depuis sa création, plusieurs projets et initiatives ont été menés à bien, qui répondent aux besoins de la diaspora salvadorienne, sur les droits de l'Homme et l'aide juridique; sur la réglementation du statut de migrant et le regroupement familial; sur les transferts de fonds et le développement local; sur l'aide sociale et humanitaire; sur l'intégration économique; sur les services consulaires; sur l'unification des communautés vivant à l'étranger et la participation civile; et sur l'identité nationale.

^{xx} Le premier Forum présidentiel a eu lieu en novembre 2004 et le second en octobre 2006. Plus de 1500 résidents de 20 pays du monde ont participé à ces rencontres. La conclusion la plus pertinente tirée de ces dialogues est qu'ils répondent aux besoins spécifiques de citoyens grâce aux consultations réalisées par les ambassades et les consulats du Salvador de chaque juridiction, en prélude aux sessions de table ronde. A ce jour, trois tables rondes ont été réalisées. La première, avec les Salvadoriens au Canada, s'est tenue à Toronto et la première table ronde avec les Salvadoriens en Italie a eu lieu à Milan. Les ateliers étaient conçus pour couvrir une vaste gamme de sujets: renforcer les liens de la communauté, les associations salvadoriennes, les occasions de commerce et d'investissement, l'intégration des communautés en Italie et au Canada, l'éducation et la culture, le retour au pays et la participation civile.

^{xxi} Citons comme exemples: la loi sur les mesures d'incitation au tourisme et le programme: le Salvador, votre lieu de réunion; la promotion des investissements pour le développement local et les opportunités pour les entreprises; Ensemble pour la productivité, en association avec le Ministère de l'Agriculture; la création de programmes pour couvrir les Salvadoriens à l'étranger par la sécurité sociale et les caisses de pensions; la création du programme "Un logement près de chez vous" et le Fonds social pour le logement; le Dialogue national pour la culture : CONCULTURA; l'information des communautés de la diaspora sur les occasions disponibles pour les accords de libre échange, l'incitation aux investissements auprès de l'Office national pour l'investissement des Salvadoriens à l'étranger: Ministère de l'Economie; les trusts et les lignes de crédit disponibles auprès de la Banque multisectorielle d'investissements pour les Salvadoriens à l'étranger; les occasions d'investissement par la participation au marché boursier; le manuel des investisseurs pour les Salvadoriens à l'étranger, par le Vice-Ministère des Affaires étrangères pour les Salvadoriens à l'étranger.

^{xxii} S'agissant du transfert de connaissances virtuel, la Serbie a introduit un projet appelé Réseau serbe pour la connaissance, où les membres de la diaspora dispensent des conférences thématiques "à distance", des séminaires et des sessions de formation aux universités et établissements de recherche locaux.

^{xxiii} Une copie de cette évaluation sera mise à la disposition des participants du FMMD.

^{xxiv} Voir également le programme de circulation des cerveaux du PNUD, TOKTEN, lancé il y a une trentaine d'années, qui encourage les retours temporaires et l'investissement des compétences et des idées dans des secteurs importants pour le développement des pays à faibles revenus.

^{xxv} Voir la contribution des Philippines à cette session de table ronde: *Diaspora Giving an Agent of Change in the Asia Pacific Communities?*, par Estrella D. Añonuevo et Augustus T. Añonuevo

^{xxvi} Voir la contribution du Mexique à la session 1.2

^{xxvii} Ce programme est mis en œuvre par le PNUD au titre d'un partenariat avec l'OIM, le HCR, l'OIT et l'UNFPA qui sont directement impliqués dans la gestion et la direction du programme et contribuent à sa réussite en y apportant leurs connaissances institutionnelles, leur expertise et des réseaux étendus.

^{xxviii} Pour soutenir les efforts des acteurs locaux, le programme lancera un appel à propositions en octobre 2008 afin de trouver €11 millions sous forme de petites bourses destinées à des initiatives concrètes dans seize pays visés. Les pays éligibles sont l'Algérie, le Cap Vert, l'Égypte, l'Équateur, l'Éthiopie, la Géorgie, le Ghana, la Jamaïque, le Mali, le Maroc, la Moldavie, le Nigeria, les Philippines, le Sénégal, le Sri Lanka et la Tunisie. Les bourses iront de 50.000 à 200.000 €. Un portail en ligne de la communauté de pratique et de migration pour le développement sera lancé à la foire M4Dev à Bruxelles en décembre 2008.

^{xxix} Milhaud C., *L'intégration économique des migrants et la valorisation de leur épargne*, 2006, page 49.

^{xxx} La première réunion du FMMD examinait les transferts de fonds et les autres ressources des diaspora en tant qu'initiatives privées que les gouvernements devraient faciliter et dont ils devraient tirer parti de l'impact positif sur le développement. Elle adoptait l'avis que la diminution des frais de transfert, à condition d'être soutenue par un renforcement approprié des capacités tant pour le secteur financier que pour les émetteurs et les récepteurs des fonds, peut inciter les migrants à utiliser des canaux de transferts de fonds formels. L'amélioration de la formalisation des transferts peut, à son tour, fournir des options pour l'épargne individuelle, les investissements ou le soutien aux projets de développement locaux – réalisés par les émetteurs ou les récepteurs de fonds ou bien par un entrepreneur local - ou, au niveau macro, permettre l'accès au financement international. La formalisation accrue des transferts de fonds permet également une meilleure planification politique pour le développement et permet de répondre aux impacts éventuellement négatifs de ces flux. Voir le chapitre sur "Table ronde 2: Les transferts de fonds et les autres ressources des diasporas" dans le *Rapport de la première réunion du Forum mondial sur les migrations et le développement*, Bruylant, Bruxelles, 2008, pp. 82-111.

^{xxxi} Tel que par exemple le système de chambre de compensation automatique entre les Etats-Unis et les autorités fédérales du Mexique (FedACH), qui permet même aux petites banques de pénétrer sur le marché des transferts de fonds en fournissant un réseau qui les relie à des homologues à l'autre extrémité du couloir. Pour de plus amples informations, voir Hernandez-Coss R., *The U.S.-Mexico Remittance Corridor*, document de travail n°47 de la Banque mondiale, Banque mondiale, Washington D.C., pp. 23-25.

^{xxxii} Pour encourager les transferts de fonds venant de la diaspora nigériane, un certain nombre de grandes banques nigérianes ont ouvert des bureaux dans certaines capitales présentant une forte concentration de Nigériens en Europe, en Amérique et dans certaines parties d'Afrique. La présence de ces banques nigérianes offre de meilleures opportunités de transactions

bancaires à la diaspora nigérienne et rend les transferts de fonds plus rapides et moins chers grâce à des canaux auxquels les gens font davantage confiance. Voir la contribution du Nigeria à la session 1.2

^{xxxiii} Le Mexique, par exemple, coopère avec la Banque Inter-américaine de Développement (par le biais de son Fonds d'investissement multilatéral) pour mettre en œuvre des programmes d'éducation financière. Voir la contribution du Mexique à la session 1.2

^{xxxiv} Voir la contribution du Mexique à la session 1.2

^{xxxv} Le compte d'épargne de co-développement, introduit en 2006, permet au migrant d'épargner jusqu'à €50.000 sur ce compte et de bénéficier d'une déduction fiscale dès que cette épargne est investie dans des projets de développement économique. La déduction fiscale peut atteindre 25% du revenu global net du ménage fiscal. Cette mesure concerne les ressortissants de quelque cinquante pays. Le livret d'épargne de co-développement, introduit en 2007, permet aux migrants d'épargner pendant trois ans au minimum. Les intérêts bancaires sont alors majorés par une prime du gouvernement dans le cas où le titulaire du livret d'épargne contracte un prêt pour investir dans un pays qui a signé un accord avec la France pour la délivrance du livret.

^{xxxvi} Cela est également lié à la formalisation des transferts, qui permet de mieux calculer l'ampleur et les flux des transferts de fonds, tandis qu'une cartographie précise des flux de fonds peut également inciter les intermédiaires financiers à entrer sur ce marché, et à leur tour à élargir les options de formalisation.

^{xxxvii} *The Impact of Remittances in developed countries*, père Juan Jose Molina, Catholic Relief Services.

^{xxxviii} Voir ONU/PNUD, 2007, *Informe sobre Desarrollo Humano Mexico 2006*, Programa de Naciones Unidas para el Desarrollo, Mexico City; et Augustin Escobar Latapi, 2008, "Can Migration foster Development in Mexico?", document de discussion préparé pour la réunion d'experts de la société civile du FMMD à Chicago, 11-12 août 2008, disponible sur le site web FMMD/Société civile; et la Banque mondiale, *Global Economic Prospects*, op. cit.

^{xxxix} Source: Banque mondiale, idem, pp. 95-96.

^{xl} Source: "*Diaspora, Migration and Development*": *Diaspora's contribution on development of country of origin: establishing the necessary political, economic and institutional conditions for its achievement*, contribution de la Grèce à la session 1.2

^{xli} Voir Escobar Latapi, op. cit. 2008

^{xlii} Voir Anonuevo E., Anonuevo A., *Diaspora Giving: An Agent of Change in Asia Pacific Communities*, op. cit.

^{xliii} En préparation à la Journée de la société civile du FMMD en 2007 (Bruxelles, Belgique), une proposition a été faite par Manuel Orozco (Inter-American Dialogue) de créer des "Coalitions nationales pour les transferts de fonds et le développement" composées d'organisations de la société civile, de groupes de migrants, de MTO, d'instituts financiers, de fonctionnaires du gouvernement et de donateurs". Voir Orozco M., *Remittances and Development: issues and policy opportunities*, Journée de la société civile du FMMD.

^{xliv} Source "*Diaspora, migrations et développement*" ..., op.cit.

^{xlv} Gubert F., Nordman Ch., *Return Migration and Small Enterprise Development in the Maghreb MIREM Analytical report*, MIREM AR2008-02, RSCAS/EUI, Florence, 2008 and ----, *Who Benefits Most from Migration? An Empirical Analysis Using Data on Return Migrants in the Maghreb*, MIREM Analytical report, MIREM AR2008-03, RSCAS/EUI, Florence, 2008.

^{xlvi} Notamment en soulignant le fait que l'esprit d'entreprise a plus de chances de se déployer si les migrants de retour ont précédemment fait des expériences en tant qu'employeurs, s'ils ont reçu une formation spécifique pendant leur séjour à l'étranger ou s'ils sont rentrés volontairement. Ces études analysent également, ce qui est intéressant, les domaines où ces entrepreneurs sont actifs, et qui se limitent d'ordinaire à un certain nombre de secteurs tels que les petits magasins, l'hôtellerie, la restauration, l'agriculture, le bâtiment, et sont d'une envergure limitée (le plus souvent avec moins de 10 employés).

^{xlvii} Y compris la fourniture de soutien au lancement de nouvelles entreprises, à la disponibilité de crédit, etc.

^{xlviii} La Bourse nigérienne s'est lancée dans des '**shows itinérants**' dans de grandes villes d'Europe et des Etats-Unis comportant de grandes concentrations de membres de la diaspora nigérienne, afin de les encourager à investir dans la Bourse nigérienne. Ces shows itinérants et séminaires ont en partie contribué aux énormes investissements actuels d'une grande partie de la diaspora dans la Bourse nigérienne. Un certain nombre de banques nigériennes se sont lancées dans des missions similaires, surtout celles qui proposent des hypothèques assorties d'incitations aux diasporas souhaitant s'impliquer dans le développement de l'immobilier au Nigeria. Voir la contribution du Nigeria à la session 1.2.

^{xlix} Voir la carte d'identité philippine émise par OWWA, qui est également une carte VISA pour faciliter les transferts de fonds à faibles coûts.

¹ Voir la contribution de la Grèce à la présente session de table ronde: "*Diaspora, Migration and Development*".

^{li} Ces projets sont actuellement en cours d'exécution dans l'ouest et le nord de notre pays. Les résultats identifiables sont les suivants: les Salvadoriens vivant en Californie se sont rendus dans diverses municipalités identifiées par le Fonds de développement des Nations Unies pour le millénaire, ce qui a débouché sur de nouvelles collaborations commerciales, telles que l'investissement dans des usines de traitement de produits laitiers, ou des investissements dans plusieurs activités commerciales à La Union, au Salvador; Les visites sur place et la connaissance des producteurs locaux à Morazán et à San Miguel ont stimulé la participation d'entrepreneurs commerciaux ainsi que d'exécutifs locaux à une série de produits au cours d'une "Foire des produits salvadoriens" qui avait eu lieu à Los Angeles; un site web a été créé, qui permet aux communautés vivant à l'étranger de se familiariser avec les occasions d'investissement au Salvador. En consultant www.elsalvadorecontacto.com.sv, la personne intéressée peut échanger des coordonnées entre dirigeants d'entreprises au Salvador et la diaspora vivant à l'étranger; En coordination avec l'union des constructeurs salvadoriens, trois Foires du bâtiment ont été organisées aux Etats-Unis, dans le seul but de déterminer l'offre et la demande en matière immobilière pour aider le système financier et les constructeurs de logements, et ce faisant, de promouvoir l'utilisation productive des transferts

de fonds. A ce jour, douze millions de dollars de ventes ont été réalisés au cours de ces Foires du bâtiment, outre plusieurs millions de dollars actuellement en cours de négociation; Le Vice-Ministère reconnaît l'importance de tirer parti de l'expérience et des leçons tirées des initiatives telles que les Foires du bâtiment, pour les étendre à d'autres domaines des activités productives salvadoriennes. A ce sujet, des Foires de la santé et des services productifs sont en train d'être mises en place. Nous avons pour objectif que le secteur privé et les institutions intéressées élargissent ce concept et participent, par exemple, à l'élaboration des profils d'investissement dans des projets spécifiques afin de renforcer l'utilisation des transferts de fonds pour le soutien d'activités productives susceptibles d'être encouragées par le biais de nos réseaux de consulats et d'ambassades.

^{lii} Voir OIM, *MIDA Italie, Mobilization of Senegalese expatriates and of their hosting communities in Italy, 2004*.

^{liii} Voir également la contribution de la France à cette session de table ronde, en particulier les résultats d'une étude commandée par le Réseau français de la microfinance (RFM) dans le cadre du Programme de renforcement institutionnel de la microfinance et de son environnement (PRIME)^{liii}, 2008; et les informations sur des produits spécifiques par des réseaux locaux et les Self-reliant Village Savings and Credit Banks (CVECA),

^{liv} D-MADE est une initiative de la Banque mondiale, soutenue par la Coopération belge au développement, le Ministère néerlandais des Affaires étrangères, le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement et l'Agence française de développement. Pour de plus amples renseignements, consulter <http://www.dmade.org/>

^{lv} L'"unité d'aide à la diaspora" est implantée dans la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture Belgique - Luxembourg- Afrique-Caraïbes- Pacifique (C.B.L.-A.C.P). Pour de plus amples renseignements, consulter http://www.cblacp.org/en/cellule_diaspora_en.html.

^{lvi} Voir la contribution des Philippines à cette question par Anonuevo et Anonuevo.

^{lvii} Voir la contribution de la France à la session 1.2

^{lviii} Par exemple, la création d'entreprises et les investissements de la part de la diaspora sont considérés comme ayant joué un rôle clé dans la récente croissance de la Chine et de l'Inde. Voir par exemple, Kuznetsov Y., *Diaspora Networks and the International Migration of Skills: How Countries Can Draw on Their Talent Abroad*, Banque mondiale, Washington DC, 2006, 237 pages.

^{lix} Notons la recommandation de la première réunion du FMMD visant à "créer un environnement propice pour les activités des diasporas, par exemple en délivrant des visas à entrées multiples, en accordant la double nationalité, en reconnaissant les compétences et en assurant la portabilité des prestations sociales". Ces discussions ont davantage souligné la nécessité de renforcer la cohérence autour des activités des diasporas "entre départements du gouvernement; entre les pays d'origine et les pays d'accueil; et entre les différents pays donateurs ou d'accueil, en particulier ceux qui hébergent des diasporas de la même origine". Voir le "Thème 4 – Travailler avec la diaspora pour le développement" dans le *Rapport de la première réunion ...*, op. cit., pp 103-111. La pertinence de la constitution d'un environnement propice pour la diaspora et les activités de développement liées aux transferts de fonds a également été soulignée dans le rapport de la Journée de la société civile. Voir, La Journée de la société civile du Forum mondial sur la migration et le développement, rapport final, Fondation Roi Baudouin, Belgique, pp. 42 et 49 et ss.

^{lx} Matsas R., *Introduction to the Migration and Development Nexus (M&D)*, document produit comme matériel didactique pour le cycle d'information générale de la Coopération technique belge (2008), disponible à l'adresse http://www.egmontinstitute.be/papers/08/sec-gov/080628-Art_Infocycle_M&D.pdf

^{lxi} Par exemple, l'accent mis par le programme MIDA Grands Lacs déjà mentionné sur les professionnels extrêmement qualifiés traduit l'une des caractéristiques de la diaspora de cette région basée en Belgique. Voir l'évaluation du programme MIDA Grands Lacs. De même, sous l'angle du pays d'accueil, différentes régions du Ghana ont bel et bien des schémas migratoires différents et se trouvent à des niveaux de développement différents, et il est nécessaire que la recherche synchronise cette hétérogénéité pour qu'ils puissent profiter au pays. Voir la contribution du Ghana à la session 1.2

^{lxii} Une étude portant sur les émetteurs de transferts de fonds de Belgique vers la RD du Congo et l'Equateur montre que certains migrants sont réticents à rentrer chez eux en vacances en raison des demandes pressantes qui leur sont adressées par les membres de leur famille. Soenen H., Berlage L., Leman J., *Money in Motion. A Qualitative Study of Transfers of Ecuadorians and Congolese Migrants*, avril 2004, pp 17-18. Les transferts de fonds en tant que fardeau financier pesant sur les épaules des migrants peuvent également rendre leur intégration dans leur pays de séjour plus difficile. Voir Milhaud C., *L'intégration économique des migrants et la valorisation de leur épargne*, 2006, page 9. Voir aussi Ratha D., Matsas R., op. cit.